

**MASTÈRE
_ SPÉCIALISÉ®**

**SE DÉMARQUER,
DÉVELOPPER
SON EXPERTISE**



DÉCOUVRIR L'ÉCOLE

Une autre idée de l'excellence

CESI s'engage, depuis sa création, en faveur de la promotion sociale, de l'accessibilité et de l'insertion professionnelle de ses diplômés, tout en développant son excellence académique. Sa mission est d'apporter à ses étudiants les savoirs scientifiques requis, les savoir-être indispensables à l'exercice de leur futur métier, tout en leur permettant de devenir des professionnels engagés dans la société, et un niveau optimal d'employabilité.

CESI a initié en 2009 une démarche de développement durable et de citoyenneté et s'attache depuis à la déployer afin de devenir un acteur majeur dans la diffusion des valeurs, des technologies et des comportements liés au développement durable et à la responsabilité sociétale des entreprises. Cet engagement s'inscrit pleinement dans sa raison d'être et s'intègre à la fois dans sa stratégie globale et au sein de son réseau de 26 campus.

INNOVER POUR ACCOMPAGNER LES GRANDES TRANSITIONS

Associés à son unité de recherche CESI LINEACT (UR7527), les programmes de formation de CESI sont conçus pour répondre aux grands défis sociétaux et économiques contemporains. Son activité de recherche accompagne les mutations technologiques et organisationnelles des filières liées à l'industrie, à la ville intelligente, au bâtiment du futur ainsi qu'aux services numériques. Les programmes de formation de CESI sont constamment actualisés pour intégrer les dernières avancées technologiques et répondre aux besoins du marché (intelligence artificielle, fabrication additive, systèmes embarqués...).

ENCOURAGER LA PROMOTION SOCIALE PAR L'EXCELLENCE ACADÉMIQUE

- **Réduction des inégalités** : CESI s'engage à proposer à tous, des formations accessibles et de qualité, tout en réduisant les barrières sociales et économiques. Grâce à son ancrage territorial de proximité avec ses 26 campus, CESI propose quatre diplômes d'ingénieur reconnus par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) et

34 titres certifiants RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) de niveau bac +2 à bac +6 accessibles sur tout le territoire.

- **Excellence académique et intégrité scientifique** : l'excellence académique de CESI s'accompagne d'une éthique rigoureuse et une intégrité scientifique. Les étudiants y sont formés à devenir des professionnels compétents et responsables, capables de contribuer positivement à la société. Soutenue par l'activité de recherche de CESI LINEACT et ses équipements technologiques de pointe sur ses campus, cette ambition est indissociable du développement de son excellence académique.
- **Insertion professionnelle** : CESI favorise l'insertion professionnelle de ses étudiants, comme en témoignent, ses taux d'employabilité élevés. Ses partenariats avec de nombreuses entreprises garantissent des stages, des contrats en alternance et des opportunités d'emploi à ses diplômés, en France comme à l'étranger.

DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ DE NOS



TOP 30

11^e classement des écoles d'ingénieurs Post-Bac Le Figaro l'Usine Nouvelle¹



+ 500

de nos étudiants ont obtenu une bourse en 2024



3^e

Catégorie « Insertion des élèves » Usine Nouvelle¹



16^e

Catégorie « Admission post-bac » Usine Nouvelle¹



+ 700

étudiants en situation de handicap dans nos campus en 2024/2025

¹ Palmarès 2024 des écoles d'ingénieurs de l'Usine Nouvelle

À CESI, les équipes prônent la diversité et l'égalité des chances, faisant de chaque campus un lieu inclusif et ouvert à tous. Conformément à sa politique d'ouverture sociale, CESI accueille des élèves boursiers dans ses formations d'ingénieur sous statut étudiant.

CESI s'engage également dans la lutte contre les disparités femmes-hommes et les questions de genre en déclinant la charte pour l'égalité proposée par la Conférence des grandes écoles (CGE). Des initiatives spécifiques sont mises en place pour encourager la présence des femmes dans les filières techniques et scientifiques.

CESI est également engagée dans une démarche d'accueil et d'accompagnement des étudiants quelle que soit leur situation. Ainsi, CESI veille à ce que ses campus répondent aux normes d'accessibilité des personnes en situation de handicap, tout en mettant en place des aménagements personnalisés.

LES FORCES D'UNE GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEURS

Un modèle unique dans l'enseignement supérieur

École d'ingénieurs créée en 1958 par des entreprises, CESI a développé un modèle unique dans l'enseignement supérieur. Elle accompagne ses étudiants dans les domaines suivants : **Industrie & Innovation, Informatique & Numérique, Qualité, Sécurité, Environnement & Développement Durable, Bâtiment et Travaux Publics & Génie Civil, Management & Ressources Humaines** à travers une offre de formation organisée en six programmes selon leur profil :

Bac +5 Programme Grande École	Bac +3 Bachelors	Bac +5 Mastères professionnels	Bac +6 Mastère Spécialisé®	Programme Executive	Programme Doctoral
Programmes Internationaux					

NOS ENGAGEMENTS ET RECONNAISSANCES

CESI est fière d'être signataire de la **Charte de Développement Durable de la Conférence des grandes écoles (CGE)**, de la **charte RSE des Acteurs de la Compétence**, et de détenir le **label UNAI**



des Nations Unies. En 2024, CESI a également obtenu le **label Développement Durable & Responsabilité Sociétale (DD&RS)**, décerné par un comité national d'experts, reconnaissant l'intégration structurée et ambitieuse des enjeux de durabilité dans sa stratégie et ses pratiques.

Cette même année, CESI a obtenu le label « **Bienvenue en France** » de niveau 2, qui atteste de la qualité de l'accueil réservé aux étudiants internationaux sur ses campus. L'ensemble de ces reconnaissances témoigne de la volonté forte de CESI d'inscrire le développement durable et la responsabilité sociétale au cœur de toutes ses missions : former, innover, accompagner, certifier, diplômer.

UNE GOUVERNANCE AU SERVICE DES ÉTUDIANTS

La gouvernance de CESI est composée de dirigeants d'entreprises ainsi que de six branches professionnelles : UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie), FFB (Fédération Française du Bâtiment), FNTP (Fédération Nationale des Travaux Publics), FFIE (Fédération Française des Intégrateurs Électriciens), Numeum (Entreprises du Numérique), et l'UTPF (Union des transports publics et ferroviaires).

CURSUS D'EXCELLENCE

Accélérez votre carrière en développant votre expertise

Choisir le Programme Mastère Spécialisé® de CESI c'est rejoindre une formation de haut niveau au cœur d'une école présente sur tout le territoire, avec 25 campus dotés d'équipements pédagogiques de pointe, 8 000 entreprises d'accueil, une communauté de plus de 110 000 alumni, et 150 universités partenaires dans le monde.

LE PROGRAMME MASTÈRE SPÉCIALISÉ® DE CESI

L'offre Mastère Spécialisé® de CESI repose sur un socle qui a fait ses preuves : en moyenne, 90 % des diplômés CESI trouvent un emploi dans l'année qui suit l'obtention de leur diplôme. Vous désirez acquérir une expertise, une double compétence ou souhaitez approfondir un domaine pour dynamiser votre projet de carrière ? Cette formation est faite pour vous !

La forte implication des intervenants professionnels dans les enseignements et l'obligation de réaliser au moins six mois de mission en entreprise pendant le cursus vous offrent la valorisation d'une formation à haut degré de professionnalisation. La formation accorde aussi une grande place au savoir-être, à la prise de recul et à la compréhension des enjeux et de la stratégie de l'entreprise. L'alternance ou le stage, les conférences d'experts ou encore les études de cas et les projets sont les éléments clés de ces cursus.

CESI vise aussi bien le développement de **compétences techniques** que de **soft skills** : une alliance de savoir-faire et de savoir-être qui fait la marque de fabrique des diplômés CESI.

POURQUOI CHOISIR LE PROGRAMME MASTÈRE SPÉCIALISÉ® ?

Devenir expert dans votre domaine, développer vos compétences grâce à des cursus pédagogiques exigeants impliquant des intervenants du monde socio-économique, experts dans leur domaine. Créer des liens étroits et constants entre théorie et mise en pratique au cours d'une formation d'une durée de 12 mois en alternance. La mission en entreprise et la réalisation d'une thèse professionnelle permettent de justifier d'une expérience en entreprise qui augmente votre employabilité.

Vous démarquer et augmenter votre employabilité en développant votre expertise dans votre domaine de compétences avec des cursus Mastère Spécialisé® labélisés par la Conférence des grandes écoles (CGE).

Label de la Conférence des grandes écoles (CGE)

Les formations labellisées par la CGE respectent des éléments de doctrines définis pour l'accréditation d'un processus de formation de qualité avec pour objectif principal de garantir l'insertion professionnelle. Tous les cursus Mastère Spécialisé® CESI sont réalisés en pédagogie alternée, une semaine en cours et trois semaines en entreprise.

J'AI UN BAC +5 !

Devenir expert en



LE PUBLIC

À qui s'adresse un Mastère Spécialisé® ?

Nos cursus Mastères Spécialisés® s'adressent aux étudiants souhaitant poursuivre leurs études, ainsi qu'aux professionnels en poste ou en reconversion. Ils sont accessibles aux titulaires d'un bac +5, ou d'un bac +4 justifiant d'au moins trois années d'expérience professionnelle.

LES STATUTS POSSIBLES

Différents statuts sont envisageables pour intégrer la formation, ils dépendent de votre situation à l'entrée.

DISPOSITIF	INITIATIVE	BÉNÉFICIAIRES	FINANCEURS
Statut étudiant	Étudiant	Étudiant	Étudiant
Contrat d'apprentissage	Employeur	Avoir moins de 30 ans au démarrage du contrat (sauf dérogation prévue par la loi)	OPCO (Opérateurs de compétences)
Contrat de professionnalisation	Employeur	Salarié	OPCO (Opérateurs de compétences)
Plan de développement des compétences	Employeur	Salarié	Entreprise de plus de 50 salariés, l'employeur
Compte personnel de formation (CPF)	Titulaire du CPF	Salarié	Financé par la Caisse des Dépôts et Consignations avec abondements possibles via l'entreprise, titulaire, etc.
Compte Personnel de Formation de Transition Professionnelle	Titulaire du CPF	Salarié + démissionnaire pour reconversion	CPIR* Abondements possibles via l'entreprise, titulaire, etc.
Aide individuelle à la formation	Conseiller Pôle emploi	Demandeur d'emploi	Pôle emploi
Financement personnel	Salarié / demandeur d'emploi	Salarié / demandeur d'emploi	Salarié / demandeur d'emploi

Le conseil en évolution professionnelle (CEP) est un dispositif d'accompagnement permettant de faire le point sur sa situation professionnelle (reconversion, formation...). Il est assuré par des conseillers d'organismes habilités.

ÉTUDIANT

- Convention de stage pour la mission en entreprise

SALARIÉ

- Contrat de professionnalisation
- Pro A
- Projet de transition professionnelle
- Plan de développement des compétences
- Contrat d'apprentissage pour les cursus éligibles

DEMANDEUR D'EMPLOI

- Convention de stage pour la mission en entreprise

*CPIR (Commissions paritaires interprofessionnelles régionales)

EMPLOYABILITÉ

Insertion professionnelle

84,8 %

**DES DIPLÔMÉS DU MASTÈRE
SPÉCIALISÉ® MANAGER
DE LA QUALITÉ, SÉCURITÉ,
ENVIRONNEMENT, RSE**
SONT EN EMPLOI 6 MOIS
APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

95,6 %

**DES DIPLÔMÉS DU MASTÈRE
SPÉCIALISÉ® MANAGEMENT DE
PROJETS DE CONSTRUCTION**
SONT EN EMPLOI 6 MOIS
APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

79,8 %

**DES DIPLÔMÉS DU MASTÈRE
SPÉCIALISÉ® MANAGER DE
L'AMÉLIORATION CONTINUE**
SONT EN EMPLOI 6 MOIS
APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

85 %

**DES DIPLÔMÉS DU MASTÈRE
SPÉCIALISÉ® MANAGEMENT DE
LA SÉCURITÉ ET DES RISQUES
INDUSTRIELS** SONT EN EMPLOI
6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

85,7 %

**DES DIPLÔMÉS DU MASTÈRE
SPÉCIALISÉ® MANAGER DE
PROJET POUR L'INDUSTRIE 4.0**
SONT EN EMPLOI 6 MOIS
APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

66,7 %

**DES DIPLÔMÉS DU MASTÈRE
SPÉCIALISÉ® MANAGER DE LA SÉCURITÉ
DES SYSTÈMES D'INFORMATION**
SONT EN EMPLOI 6 MOIS
APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

100 %

**DES DIPLÔMÉS DU MASTÈRE
SPÉCIALISÉ® MANAGER DE
L'INNOVATION ET DU DÉVELOPPEMENT
D'ACTIVITÉ** SONT EN EMPLOI
6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

80,8 %

**DES DIPLÔMÉS DU MASTÈRE
SPÉCIALISÉ® MANAGER DE
PORTEFEUILLE DE PROJETS**
SONT EN EMPLOI 6 MOIS
APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

86,7 %

**DES DIPLÔMÉS DU MASTÈRE
SPÉCIALISÉ® MANAGER DE LA
PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE**
SONT EN EMPLOI 6 MOIS
APRÈS LA FIN DE LA FORMATION



DISPOSITIF SOUPLE

Deux rentrées possibles

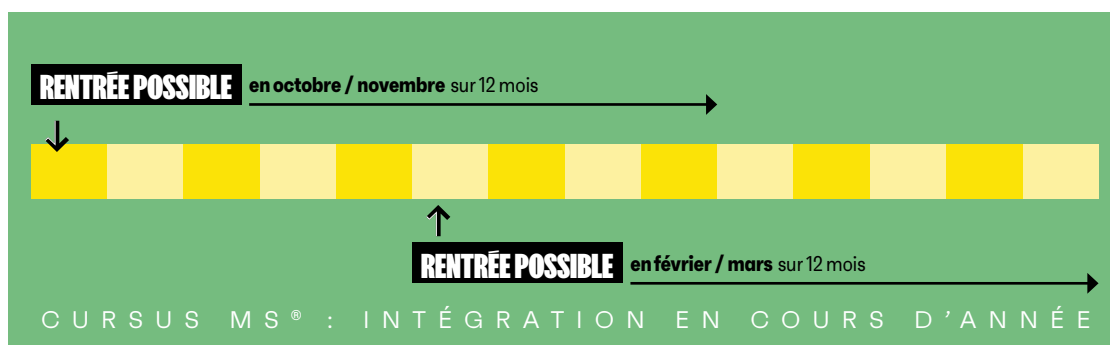


Formation sélective, le Mastère Spécialisé® a pour but de former des étudiants post-bac +5 qui souhaitent acquérir une spécialisation très pointue dans un domaine particulier.

Pour plus de flexibilité, deux rentrées sont proposées chaque année :

- **Automne** (entre octobre et novembre)
- **Printemps** (entre février et mars)

Ainsi, en fonction de votre projet, vous pouvez choisir votre date de rentrée et intégrer la formation Mastère Spécialisé® en cours sans perdre une année. Ce dispositif souple et structuré vous permet de rentrer plus vite en formation.



Une unité d'enseignement commune à tous les cursus Mastère Spécialisé® permet le regroupement et les échanges inter-promotions.

Management de projets

- **Gestion de projets** : définir et planifier le projet.
- **Culture projets** : analyse des retours d'expérience choix de la méthode à déployer, pratiques et culture projet.

Management des équipes dans les transitions

- **Management d'équipe** : construire une équipe performante, développer son leadership.
- **Conduite du changement et des transitions de la société** : appréhender les menaces et saisir les opportunités, engager le changement.

Pilotage stratégique et économique des projets et des entreprises

- **Analyse financière et viabilité d'un projet** : préparation et bilan d'un projet.
- **Indicateurs et tableaux de bord** : les différents indicateurs permettant le pilotage de l'entreprise.
- **Performance financière et extra financière** : politique RSE, analyse des risques et indicateurs, DPEF.

NOS CURSUS MASTÈRE SPÉCIALISÉ® DANS LE CLASSEMENT EDUNIVERSAL

3^e du classement Master
Management de l'Urbanisme
Mastère Spécialisé®
**Management de Projets
de Construction**

3^e du classement Master Gestion
des Risques Globaux et Industriels
Mastère Spécialisé®
**Management de la Sécurité
et des Risques Industriels**

4^e du classement Master Qualité,
Sécurité, Environnement
Mastère Spécialisé®
**Management de la Qualité,
de la Sécurité et de
l'Environnement**

5^e du classement Master Gestion
de la Production Industrielle
Mastère Spécialisé®
**Manager de l'Amélioration
Continue**

7^e du classement Master
Management de Projets
Mastère Spécialisé®
**Manager de Portefeuille
de Projets**

9^e du classement Master Énergies
– Énergies Renouvelables
Mastère Spécialisé®
**Manager de la Performance
Énergétique**

9^e du classement Master
Management de l'Innovation
Mastère Spécialisé®
**Manager de l'Innovation
et du Développement d'Activité**

24

PARCOURS D'EXCELLENCE
ACCESSIBLES APRÈS UN BAC +5

682

**INSCRITS EN MASTÈRE
SPÉCIALISÉ® SOUS STATUT
APPRENTI EN 2024**

914

**ÉTUDIANTS EN COURS DE
FORMATION MASTÈRE
SPÉCIALISÉ® DONT 10 PAR
LA VOIE DE LA VAE**

737

**DIPLÔMÉS D'UN MASTÈRE
SPÉCIALISÉ® EN 2024**

12 %

**DES DIPLÔMÉS 2024 EN MASTÈRE
SPÉCIALISÉ® ISSUS DE CESI**

88,2 %

**DE TAUX DE RÉUSSITE GLOBAL
SUR L'ANNÉE 2024**

Admission & financement

PUBLICS

Vous devez être titulaire d'un bac +5 ou a minima d'un bac +4 avec trois ans d'expérience professionnelle.

Plus précisément, sont recevables les candidatures d'étudiants titulaires d'un des diplômes suivants :

- Titre d'ingénieur diplômé conférant le grade de master (formations évaluées par la Commission des titres d'ingénieur, liste publiée au journal officiel) ;
- Diplôme d'une école de management, privée ou consulaire, conférant le grade de master (formations évaluées par la CEFDG, liste publiée au bulletin officiel du MESR) ;
- Diplôme de 3^e cycle habilité par les autorités universitaires (Diplôme national de master, DEA, DESS, ...) ou diplôme professionnel de niveau BAC + 5 ;
- Diplôme ou attestation de validation d'un niveau équivalent M1 pour des candidats ayant au moins trois ans d'expérience professionnelle en lien avec la formation visée.
- Titre inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) niveau 7 (ancienne nomenclature niveau I) ;
- Diplôme étranger équivalent aux diplômes français exigés ci-dessus ;
- Dérogation possible, nous consulter.

MODALITÉS D'ADMISSION



**Analyse du dossier
Vérification des prérequis**



**Questionnaire Métier
et entretien de positionnement**



**Commission
d'admission**

Entre le dépôt du dossier de candidature et la décision d'admissibilité ou de non admission, le délai est d'environ un mois. L'inscription définitive est prononcée après la signature du contrat assurant la réalisation de la formation.

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Les frais de scolarité dépendent de votre situation à l'entrée de la formation (étudiant, alternant, salarié, reconversion...). Pour vous aider, des conseillers CESI se tiennent à votre disposition pour étudier avec vous les différentes modalités de financement dans le campus de votre choix.

**SE DÉMARQUER,
DÉVELOPPER
SON EXPERTISE**



UN RÉSEAU DE CAMPUS EN FRANCE

Aix-en-Provence 04 42 54 06 02
Angoulême 05 45 64 91 95
Arras 03 21 51 14 16
Bordeaux 05 59 40 19 39
Brest 02 98 36 06 28
Caen 02 31 73 72 15
Dijon 03 80 36 30 60
Grenoble 04 38 37 01 13
La Rochelle 05 46 30 46 13
Le Mans 02 43 14 98 02
Lille 03 20 18 16 22
Lyon 04 78 43 49 01
Montpellier 04 67 15 01 55
Nancy 03 83 22 27 99
Nantes 02 28 16 10 11
Nice 04 93 63 66 78
Orléans 02 38 76 42 04
Paris - Nanterre - La Défense
01 47 25 00 10
Pau 05 59 05 45 82
Reims 03 26 40 04 45
Rouen 02 32 87 06 57
St-Nazaire 02 40 15 20 17
Strasbourg 03 90 23 00 15
Toulouse 05 61 29 82 06
Tours 07 88 29 43 93
Direction générale 01 44 45 92 00

SERVICE CLIENTS

0 800 054 568
SERVICE & APPELS GRATUITS

POUR NOUS SUIVRE



cesi.fr

CESI
ÉCOLE D'INGÉNIEURS

ADMISSIONS & TARIFS

